



Accident d'un enfant dans le cadre d'une sortie scolaire

Par V74

Mon fils de 10 ans a participé semaine passée à une sortie escalade avec sa classe. Un moniteur disposant d'un brevet d'état encadrait l'activité et a oublié d'attacher la corde de mon fils qui a fait une chute de 8 mètres. Le moniteur a reconnu son erreur. Mon fils a été transporté aux urgences et a été opéré de 5 fractures au pied dont une ouverte. 2 jours d'hôpital et 10 jours sans école. 1 mois et demi de plâtre si tout va bien et 3 mois sans sport. Le dossier est entré les mains de notre assurance qui n'est guère réactive et ne nous donne aucune information ou conseil. Serait-il préférable de faire suivre notre dossier par un avocat qui nous défendrait auprès de l'assurance du moniteur ? Mon assurance m'a dissuadé de faire appel à un avocat me disant qu'ils faisaient aussi bien à leur niveau, pourriez-vous le donner votre avis ?